

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'exploitation de la Régie des Énergies

Séance du 3 Juin 2020

L'an deux mille vingt, le trois juin à dix-neuf heures trente, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique le vingt-huit mai deux mille vingt, se sont réunis (en raison du COVID 19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents :

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOU, Didier BOURGEOIS, Corinne BOYER, Solange DOMINGUEZ Gérard CHAPUIS, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER, Karine VANDERME, Sonia ZANI

Membres absents excusés avec pouvoir : 0

Membres absents excusés, sans pouvoir : 0

Membres absents : 0

Secrétaire de séance : Mme Jessie MARIN.

Soit : 29 présents.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1411-5, D. 1411-3, D. 1411-4, La régie des énergies de la commune ne dispose pas d'autonomie juridique ni financière. Néanmoins elle gère un réseau de chauffage et une chaufferie biomasse. L'enjeu de cette gestion est un élément important de l'administration communale.

Un conseil d'exploitation est en exercice depuis le lancement de ce projet en 2001. Il convient d'en renouveler les membres issus du Conseil municipal suite à son élection.

L'ensemble du Conseil Municipal décide de voter à main levée.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

DESIGNE :

Commissions	Présidence	Membres du groupe majoritaire	Membres du groupe minoritaire
Conseil d'exploitation de la régie des énergies	Le Maire	Alain MASSIRONI Didier BOURGEAIS Jean-Michel CYVOCT	Joël BERGEOT

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Philippe EMIN

